

[Text]

[Translation]

• 1130

Mr. Allmand: How many is that? What is that estimate of your target group?

Mr. Gordon: As I say, it is not a statistically—

Mr. Allmand: I know that. I just want to know. The minister announced that he has \$150 million for five years, so I asked what numbers led to that figure. Can I have that?

Mr. Gordon: They are not really available as a flat figure. As I say, a lot of it was a fairly subjective estimate based on such things as the lay-off activity and what it was. Again, it is, as has been noted, a place where the judgment of ministers will go into it.

However, one of the main uses we used was the experience under LAB, which we adjusted for the fact that under LAB many lay-offs that were not major in the terms of POWA were included. On the other hand, a number of industries were not included. So we came to the conclusion that we would start out on an initial funding profile of a figure that would produce, on a very different allocation between industries and regions, about the same number of people as under LAB.

Mr. Allmand: Well, what is that? I am trying to find out your estimate of the number of people who will be laid off in accordance with this program in the legislation so that you have finally gotten out of the Treasury Board \$150 million. I would like to know what that guesstimate is. I know that it is a soft number.

Mr. Gordon: The guesstimate of where we will be when the program reaches a reasonable maturity—because there will be some coming in and people being covered all the time, but after several years when we have that—is between 9,000 and 10,000 people being covered by the program.

Mr. Nault: Is it appropriate to ask the minister?

The Chairman: It is appropriate to ask whomever.

By the way, welcome, Minister, to our deliberations.

It is appropriate to ask any of the officials, and the minister, of course.

Mr. Nault: One of the problems I am having with this particular bill is the regulations. It relates specifically to a region I am very familiar with, and that is a region in northern Ontario, although it can be related to regions in British Columbia and Quebec for that matter. It relates to the softwood lumber industry.

M. Allmand: À combien s'élève-t-elle? A combien estimez-vous votre groupe-cible?

M. Gordon: Comme je l'ai déjà dit, le chiffre n'est pas statistiquement...

M. Allmand: Je vous ai entendu, mais je voudrais savoir. Le ministre a annoncé qu'il avait une somme de 150 millions de dollars sur cinq ans, et je vous demande sur quels chiffres il s'est basé pour parvenir à cette somme. Pouvez-vous me les procurer?

M. Gordon: Ils n'existent pas à l'état de chiffres nets. Comme je le disais, il s'agissait en grande partie d'une évaluation assez subjective du fait que l'on tenait compte d'éléments, tels que le rythme et la nature des licenciements. Là encore, comme on l'a dit, il faudra faire intervenir le jugement des ministres.

Mais nous nous sommes basés, en grande partie, sur l'expérience du PAT, en faisant les ajustements nécessaires pour tenir compte du fait que beaucoup de licenciements étaient inclus dans le programme du PAT qui ne comptent pas vraiment pour le programme du PATA. Par ailleurs, certains secteurs n'étaient pas inclus. Nous avons donc décidé, en fin de compte, de partir d'un chiffre initial qui serait approximativement le même que celui du PAT, mais diversement réparti entre les secteurs et les régions.

M. Allmand: Qu'est-ce que tout cela veut dire? J'essaie de découvrir à combien vous évaluez le nombre de gens qui seront licenciés selon le programme prévu par la loi, et pour lequel vous êtes parvenus à arracher au Conseil du Trésor la somme de 150 millions de dollars. J'aimerais savoir comment vous avez fait vos calculs, tout en sachant que vous ne disposez pas de chiffre statistiquement solide.

M. Gordon: Lorsque le programme sera pleinement en vigueur, à savoir au bout de quelques années, car entre temps il y aura de nombreux changements, mais certains seront couverts de façon permanente par le programme—mais le chiffre, le programme une fois établi, devrait se situer entre 9,000 et 10,000 personnes.

M. Nault: Serait-il approprié de poser la question au ministre?

Le président: La question peut être posée à n'importe qui.

A ce propos, monsieur le ministre, je vous souhaite la bienvenue.

C'est une question que l'on peut poser à l'un ou l'autre des hauts fonctionnaires et, bien entendu, au ministre en personne.

M. Nault: L'une des inquiétudes que me pose ce projet de loi est la question du règlement. Elle se rapporte plus particulièrement à la région que je connais le mieux, à savoir l'une des régions du nord de l'Ontario, mais la question ne se pose pas moins pour la Colombie-Britannique ou pour le Québec, et touche au secteur du bois de résineux.